


Inspection éducation nationale circonscription de Vélizy- Villacoublay 	Ecole Élémentaire des Loges en Josas 3 rue des Haies 78350 Les Loges en Josas 01 39 56 44 67 0780290s@ac-versailles.fr			
Compte-Rendu de la réunion du Conseil d'Ecole 1^{er} trimestre en date du 18 octobre 2016				
<u>Education Nationale</u> <u>Présents :</u> Directrice Mme Brucker <u>Enseignants :</u> Mmes Besnard, Clément, Girard, Poirieux. MM Delmases et Samzun <u>Absentes excusées :</u> <u>Inspectrice de l'EN :</u> Mme Sarmiento- Cabana <u>DDEN :</u> Mme Drevon	<u>Elèves</u> <u>délégués :</u> Martin et Léni	<u>Parents d'élèves</u> <u>Présents:</u> <u>Titulaires :</u> Mmes Dansaert, De Lima, Savouré, Andrade, Bensekhria. <u>Suppléantes :</u> Mmes Piettre, Hourou, Rajoelison <u>Absente</u> <u>excusée :</u> Mme Clisson	<u>Commune</u> Madame Conroy, adjointe au maire Mme Cadot, Conseillère municipale	<u>Comité de</u> <u>pilotage PEDT</u> <u>directrice de</u> <u>l'école</u> <u>maternelle</u> Mme Régheasse <u>Parents</u> <u>délégués de</u> <u>maternelle</u> M Gérard Mme Grégoire

Désignation du secrétaire de séance : Madame BESNARD
 La séance débute à 18h 35

Présentation des membres du conseil

Présentation de l'équipe pédagogique

Mme Malory Brucker, directrice de l'école, CM1 avec Mme Mylène Poirieux ; Mme Morgane Besnard, CP/CE1 ; Mme Noémie Girard et M Maxence Samzun, CE2, ; Mme Armelle Clément, CM2 ; M Delmases, CP.

Mme Régine Bourlon et Mme Claudia Genet, AVS en CM1 et CM2, Mme Laëtita Formoso, assistante administrative, M Bertrand Chaudron, Intervenant EPS

Présentation des parents nouvellement élus

Titulaires : Mme Delphine DANSAERT, parent en CM1, Mme Hélène DE LIMA, parent en CE1 et CM2, Mme Victoria SAVOURE, parent en CE2 et CM2, Mme Kahina ANDRADE, parent en CE2 et CM2, Mme Houria BENSEKHRIA, parent en CE2,

Suppléantes : Mme Ludivine PIETTRE, parent en CP et CM1, Mme Lyse-Marie CLISSON, parent en CE2, Mme Géraldine HOUROU, parent en CP, Mme Hanja Rajoelison, parent en CM1.

Représentantes de la municipalité :

Mme Odile Conroy, adjointe au maire en charge des affaires sociales et familiales
Mme Isabelle Cadot, conseillère municipale
Mme Elisabeth Moustamsik, conseillère municipale

Intervention des élèves délégués

Les réponses du conseil sont en italique.

Cour:

- Arrêter de jouer avec la terre et faire pousser de l'herbe. *La plantation de gazon est à voir avec Aurélien. Il poussera sans doute difficilement compte tenu du piétinement intensif autour des arbres.*
- Bien mélanger les niveaux pour le foot et faire des cartons. *Les créneaux seront testés à la rentrée pour voir ce qui fonctionne le mieux.*
- Repeindre le banc en bleu, remettre le couvercle poubelle. *Ce ne sera pas fait tout de suite.*
- Plus d'échasses en bois et faire un planning. *Nous allons pouvoir acheter une ou deux paires d'échasses.*
- Changer les briques cassées. *Ce sera fait en fonction du budget restant pour le périscolaire.*
- Rectangle réservé au ping-pong. *Les règles doivent être rappelées quand les enfants sont dans la cour.*
- Les CM2 doivent arrêter de commander les plus petits pour aller chercher du matériel et de jeter les ballons.
- Installer un potager dans le jardin. *Le projet des jardins familiaux devrait voir le jour au printemps. Ils seront situés à côté de la salle des associations.*
- Peindre le mur du fond. *Il faudrait créer un projet artistique autour de ce mur.*
- Retirer la table côté classe Christian. *Nous allons laisser le temps aux enfants de s'habituer à ce changement.*
- Interdire les trousse dans la cour et accessoires. *Le problème a déjà été réglé.*

Toilettes:

- Relire - revoir les affiches dans les toilettes. *Un rappel va être fait dans les classes et durant le temps périscolaire.*
- Demander la permission pour aller aux toilettes.
- Ne pas tirer la chasse d'eau avec les pieds.
- Ne pas regarder au dessus et en dessous.
- mettre un paillason devant les toilettes. *Ce ne sera pas fait. Il faut faire attention à ne pas mettre de l'eau partout.*
- Prendre 2 feuilles maximum.
Tout le monde est d'accord avec ces règles !
- Vérifier les ampoules chez les filles.

Cantine:

- Cheveux dans les plats.
- soigner les enfants.
- Redonner les ballons qui sortent de la cour.
- Les repas sont meilleurs cette année.
- Souvent pas assez à manger, les dames ne nous resservent pas.
- Non respect des menus. *C'est rare.*
- Plus de piqueniques.
- Les grands réservent les places. *C'est pour cela que les CP sont installés en premier.*
- Ne plus mélanger les légumes et féculents. *Ils sont parfois livrés mélangés afin d'inciter les enfants à manger des légumes.*
- Les grands disent beaucoup de gros mots.
- Les grands se servent avant les petits et leur crient dessus.
- Plus de jeux de société, plus diversifiés. *Les élèves peuvent faire une liste à transmettre à Catherine.*

Concernant les repas, la SOGERES a remplacé le gérant de la cuisine centrale de Buc suite à des dysfonctionnements. Le nouveau responsable semble vouloir mettre en place certains changements. Des améliorations sont déjà perçues. Catherine a mis en place un classeur de remarques. Elle prend également des photos lorsque cela est nécessaire. D'autre part, la cuisine centrale de Buc sera fermée pour travaux en janvier. La SOGERES va donc installé un four dans la cantine afin de pouvoir réchauffer les plats qui arrivaient chauds jusque là. Tous les frais sont pris en charge par la SOGERES.

TAP :

- Faire du théâtre. *C'était le cas il y a deux ans mais cela coûtait trop cher.*

Rythmes scolaires : validation du projet éducatif territorial : PEDT

Il avait été rédigé en 2014 lors de la mise en place de la réforme. Il a expiré, il faut donc le réécrire pour les trois prochaines années.

Il n'y a pas de modifications essentielles. Les horaires et la répartition des locaux restent les mêmes.

En élémentaire, cette dernière ne pose pas de problèmes.

En maternelle, cela est plus compliqué car les enseignantes ne peuvent pas disposer de la salle de motricité à de nombreux moments (pour que le ménage soit fait ou bien pour la mise en place de TAP en élémentaire).

Durant la première année des TAP, de nombreux bénévoles étaient intervenus. L'équipe périscolaire s'est rendue compte qu'ils ne pouvaient pas intervenir dans de bonnes conditions lorsqu'ils étaient seuls avec un groupe. Depuis la fin de cette première année, les bénévoles qui interviennent sont systématiquement en binôme avec un animateur référent du groupe.

Le PEDT est validé par les membres du comité de pilotage. Il sera présenté lors du prochain conseil municipal.

Fonction et rôle du conseil d'école

Les membres du conseil d'école prennent connaissance du cadre réglementaire du conseil.

Effectifs et composition de l'école

L'école accueille actuellement 109 élèves.

La classe de CP compte 25 élèves.

La classe de CP/CE1 compte 21 élèves (8 CE1 et 13 CE1).

La classe de CE2 compte 17 élèves.

La classe de CM1 compte 25 élèves.

La classe de CM2 compte 21 élèves.

Calendrier, horaires et responsabilités scolaires

Le calendrier scolaire est affiché à côté du portail et disponible sur le site de l'école.

Vacances scolaires 2016-2017 :

Toussaint : du mercredi 19 octobre après la classe au jeudi 3 novembre au matin

Noël : du vendredi 16 décembre après la classe au mardi 3 janvier au matin

Hiver : du vendredi 3 février après la classe au lundi 20 février au matin

Printemps : du vendredi 31 mars après la classe au mardi 18 avril au matin

Début des vacances d'été : vendredi 7 juillet après la classe.

Il est important de respecter les horaires de l'école pour son bon fonctionnement, mais aussi le bien-être des enfants. Ceux-ci sont en effet souvent mal à l'aise et stressés lorsqu'ils arrivent après la fermeture du portail.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'Education nationale durant les horaires scolaires : de 8h20 à 11h30, de 13h20 à 16h30 le lundi et le jeudi, de 13h20 à 15h le mardi et le vendredi.

A l'école élémentaire, les enfants peuvent partir seuls après la classe. Les parents doivent dans ce cas écrire un mot dans le cahier vert pour nous signifier leur accord.

Calendrier scolaire : dernière période

La dernière période scolaire durera 12 semaines. Chaque année, la première zone à partir en vacances est confrontée à ce problème.

Madame l'Inspectrice nous encourage à réfléchir à un moyen de créer une coupure durant cette période.

Comme annoncé en réunion de rentrée, nous ferons une semaine sans cartable. Ce sera soit la semaine du 22 mai (semaine de l'Ascension) soit la semaine suivante.

Nous réfléchirons à la mise en place d'activités (peut-être des sorties) pour permettre aux enfants de souffler durant quelques jours.

Périscolaire

Pause méridienne

Le nouveau gérant de la SOGERES demande à ce que les sorties ayant des conséquences sur le repas du midi soit anticipé au moins deux semaines à l'avance.

Une intervention de la SOGERES pourrait être faite devant les délégués pour expliquer comment sont élaborés les repas.

Les parents délégués sont invités à déjeuner à la cantine lorsqu'ils le souhaitent. Ils doivent prévenir la mairie quelques jours à l'avance.

Mme Dansaert a déjeuné à la cantine en fin d'année dernière. Elle s'est étonnée du fait que les plats chauds soient posés sur les tables avant même l'arrivée des enfants.

Le temps que ceux-ci s'installent et mangent l'entrée, les plats ont le temps de refroidir.

Mme Conroy va se renseigner sur ce point.

Gestion de la coopérative de l'école

Mme Girard est mandataire.

Mme Clément est secrétaire

Mme Brucker est présidente.

Au 31 août 2016, le solde était de : 1917.31 euros.

Dépenses et recettes depuis la rentrée :

- Adhésion à l'OCCE et assurance : 218.5€
- Abonnement à un jour une actu : 66€
- Dons : 2360€, soit 814 de plus que l'an dernier. Cela fait une moyenne de 21.65€ par enfant. Nous remercions les familles pour leur générosité. Cet argent sera utilisé dans chaque classe pour financer des petits achats ou des sorties.
- Nous avons reçu presque tous les premiers versements pour la classe découverte. Nous paierons l'acompte de 7 452€ à la rentrée.

PPMS : bilan de l'exercice

L'exercice a eu lieu lundi 11 octobre matin.

Il a duré entre 5 et 10mn. Les enfants ont dans l'ensemble bien réagi. Le plus difficile a été de leur faire garder le silence absolu durant le temps imparti.

Les enfants savaient qu'ils allaient faire un exercice de ce genre.

Les termes « attentat » et « terrorisme » n'ont pas été employés dans les classes où les enfants n'en ont pas parlé d'eux-mêmes. Nous avons fait un exercice qui dit quoi faire si une personne malveillante entrait dans l'école.

En CM2, ces termes ont été abordés, notamment via des vidéos.

Les parents délégués n'ont pas eu de retour particulier de leurs enfants ou d'autres familles.

Deux autres exercices auront lieu en cours d'année. Le dernier sera fait en commun avec l'équipe du périscolaire.

Présentation du projet d'école 2015-2020

Il comporte 3 axes :

- I) Comment améliorer les résultats en orthographe lexicale et grammaticale?
- II) Comment permettre aux élèves de réinvestir et pérenniser les notions étudiées?
- III) Comment permettre aux élèves de se construire des repères culturels communs?

Parmi les actions qui sont mises en place progressivement, on trouve :

- La mise en place d'un composteur, pour sensibiliser les enfants aux gestes quotidiens en faveur du développement durable ;
- La mise en place de rituels communs à toute l'école pour une meilleure pérennisation des apprentissages ;
- La construction d'un référentiel culturel commun à tous, en se basant sur des œuvres du patrimoine national mais aussi sur des œuvres des pays d'origine des enfants.

Présentation du Projet EPS 2016-2017

Comme chaque année, Bertrand Chaudron, éducateur sportif, intervient auprès de chaque classe à raison d'une heure par semaine.

L'équipe pédagogique a rédigé un projet de co-intervention soumis à autorisation du Directeur Académique. Il a été validé.

Pour les enfants cycle 2 (CP, CE1, CE2) : Tchoukball, activités gymniques, jeux de raquette.

Pour les enfants de cycle 3 (CM1 et CM2) : handball, activités gymniques, rugby ceinturé.

Comme chaque année, toutes les classes participeront aux rencontres sportives avec les écoles de Châteaufort et de Toussus-le-Noble. Une première rencontre aura lieu en février et une seconde la première semaine de juillet.

Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est identique à celui de l'an passé. Il est soumis au vote des membres du conseil d'école.

Points de discussion :

Vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Sorties, activités et bibliothèques

La bibliothèque de l'école :

Elle fonctionne depuis début octobre. Il y a moins de parents volontaires, ce qui induit une hausse du nombre d'intervention de chacun.

C'est un moment que les enfants apprécient. Le fait que les parents se déplacent pour gérer la bibliothèque est également important pour eux.

Nous remercions les parents bénévoles pour le temps qu'ils y consacrent.

Bibliothèque associative des Loges en Josas

Sylvie Gérard accueille les classes plusieurs fois par an. Elle leur fait découvrir des œuvres en lien avec le travail de la classe et/ou avec les expositions temporaires présentées. Elle aide également les plus grands à effectuer des recherches dans une bibliothèque, pour les exposés notamment.

Compte tenu de l'ouverture de la cinquième classe, la répartition des séances a été revue. En effet, le budget municipal, voté avant l'ouverture, est resté identique à celui de l'an passé (800€).

CP et CP/CE1 : 5 séances

CE2 et CM1 : 4 séances

CM2 : 3 séances

Ce partenariat est financé par la caisse des écoles à hauteur de 880€.

Projet civique et artistique : Partenariat avec Action Contre La Faim.

Comme l'an passé, les classes sont inscrites à un projet solidaire en partenariat avec l'ONG Action contre la Faim.

Les enfants vont être sensibilisés au problème de la faim dans le monde et vont réaliser une œuvre sur ce thème sur une toile individuelle fournie par l'ONG. Les toiles seront vendues aux familles lors de la soirée « Portes Ouvertes » de l'école de janvier.

Elles seront vendues au prix de 5€ minimum. Néanmoins, tout paiement supérieur à 8€ sera déductible fiscalement.

L'an passé, l'opération avait très bien fonctionné. Les enfants s'étaient beaucoup investis dans ce projet. Nous n'avons pas reçu d'autres propositions venant d'associations aux interventions locales.

Surprise de Noël

Elle aura lieu le jeudi 15 décembre. Les enfants devront prévoir une tenue de sport pour ce jour-là. Elle est financée par la caisse des écoles à hauteur de 730€.

Projet e-Enfance

Le devis est de 510€. La conférence pour les parents coutent 300€. Si elle a lieu, nous devons demander une participation aux familles de 3€. Avant de valider le devis, il faudrait savoir combien de familles sont intéressées. La directrice de l'école va préparer un sondage. Selon le nombre de réponses, nous proposerons la conférence aux parents du collège.

Classe découverte CM1/CM2

Nous allons renvoyer le contrat signé.

Nous avons l'accord de toutes les familles. Nous commencerons ensuite la rédaction du projet pédagogique avec les intervenants de CAP MONDE.

I. Descriptif succinct du séjour :

Les élèves de CM1 et CM2 partiront pour un séjour sur le thème du cinéma. Ils réaliseront un court-métrage ou une émission de télévision avec l'aide d'intervenants spécialisés de l'association DÉCLIC. Ils seront initiés au montage, à la gestion des caméras, des éclairages...

Ils termineront leur séjour par la visite du château de Chambord, monument national inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le séjour est organisé par l'organisme CAP MONDE, spécialisé dans l'organisation des séjours scolaires et colonies de vacances. Celui-ci prend en charge l'hébergement, la restauration, le transport et le recrutement des intervenants spécialisés ainsi que l'emploi d'un assistant sanitaire (obligatoire).

Les enfants seront encadrés par deux enseignantes : Armelle Clément et Malory Brucker. Pour réduire le coût du séjour, des bénévoles assureront avec elles l'encadrement de la vie quotidienne.

II. Financement

Coût :

Le séjour coûte 405€ par enfant. Les élèves de CM1 et CM2 sont 46. Le coût total du séjour est donc de 18 630€

Calendrier de paiement :

40% du montant à payer avant le 4/11/2016, soit 7452,00

50% à payer pour le 13/02/2017, soit 9 315€

Le solde est dû à réception de facture, après le séjour, soit 1863€ + les frais éventuels (médicaux ou autres imprévus).

Moyens de financement :

- 170€ ont déjà été demandés à chaque famille.
- Le montant restant sera demandé en février. Il dépendra du montant des aides reçues.

Opérations menées par les parents délégués :

- Vente de chocolats ;
- Stages de zumba : La directrice est en contact avec Jordan pour fixer les dates.
- Vente de viennoiseries : les parents délégués vont sondés les boulangeries des alentours.
- Vente de bulbes : Mme Clément va prendre contact avec Art Floral après les vacances.

III. Objectifs pédagogiques :

Français :

- Ecouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours ;
- Parler en prenant en compte son auditoire ;
- Comprendre des images et les interpréter ;
- Produire des écrits variés ;
- Réécrire pour faire évoluer son texte ;
- Construire et développer une culture littéraire et artistique.

Enseignements artistiques :

- Expérimenter, produire et créer : choisir des outils, représenter le monde environnant sous forme de vidéo, intégrer l'usage des outils informatiques au service de la pratique plastique) ;
- Mettre en œuvre un projet artistique coopératif ;
- S'exprimer et analyser sa pratique, celle de ses pairs ;
- Repérer pour les dépasser certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques.

Enseignement moral et civique :

- Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude ;
- Coopérer ;
- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus ;
- S'engager dans un projet collectif ;
- Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.

Les projets seront affinés une fois que nous serons en contact avec les intervenants spécialisés.

Travaux

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le bon entretien de l'école.
La soupente du garage à vélo a été repeinte pour plus de luminosité dans la classe.

Les enseignants souhaiteraient avoir Internet dans chaque classe, ainsi que des TNI supplémentaires.

La mairie va changer de prestataire pour la maintenance informatique. La directrice demande à Mme Conroy si cette nouvelle société gèrera l'entretien courant des ordinateurs (mises à jour).

Evénements festifs

La soirée « Portes Ouvertes » aura lieu le vendredi 27 janvier à 18h30.
A cette occasion, les élèves vendront aux parents la toile qu'ils auront réalisée au profit d'Action Contre La Faim. L'ensemble des classes de l'école est inscrit à ce projet.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 21 mars 2017

La séance est levée à 20h25

Signature du secrétaire de Séance :



Signature de la présidente du
Conseil d'École :
Malory BRUCKER

